Montréal, le 7 octobre 2019

***Par courriel et***
***PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)***

**Maître Véronique Dubois, Secrétaire**
**Régie de l'énergie**
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 255
Montréal, (Québec), H4Z 1A2

**Objet :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2020-2021
Votre dossier : R-4100-2019
Notre dossier : 650011-13

Chère consœur,

Je fais suite à la lettre déposée le 4 octobre dernier par Me Céline Legendre, au nom du Distributeur, ainsi qu'à la lettre déposée ce matin par Me Pierre Pelletier, au nom de l'AQCIE, relativement au dossier mentionné en objet.

Option consommateurs (Oc) appuie sans réserve les propos de Me Pelletier et souhaite également dénoncer les tactiques dilatoires déployées par le Distributeur depuis le dépôt de la demande le 5 septembre dernier. Force est de constater que le projet de la loi 34 n'est pas encore adopté et qu'il pourrait encore faire l'objet d'amendements. Conséquemment, la Régie ne peut pas tenir compte de ce projet de loi à ce stade du dossier. J'ajouterais aussi que la Régie ne peut s'abstenir d'exercer la compétence exclusive qui lui a été conférée par la loi.

O.C. soumet que si le Distributeur n'annonce aucun moyen préliminaire d'ici midi ce jour, la Régie devrait procéder, sans plus tarder, à rendre une décision procédurale régissant le mérite de la cause.

En terminant, je me permets d'exprimer mon étonnement quant à la demande de récusation « préemptive » formulée par Me Legendre qui est, pour le moins, hautement inappropriée. Rien dans les propos tenus par les régisseurs Turgeon, Duquette et Émond ne justifierait leur récusation dans une éventuelle demande en révision que pourrait formuler le Distributeur. Ces régisseurs ont tout

simplement énoncé une évidence : un projet de loi n'a pas force de loi, évidence que le procureur du transporteur a lui-même reconnue. Cette tentative de « magasinage » de juge n'a pas sa place dans un état de droit fondé sur l'indépendance judiciaire.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**MUNICONSEIL AVOCATS INC.**

(S) Éric McDevitt David

**Éric McDevitt David, avocat**
emd@municonseil.com

EMD/lc

c.c. Me Pierre Pelletier
Me André Turmel
Me Céline Legendre
Me Steve Cardin
Me Hélène Sicard
Me Marc Bishai
Me Franklin S. Gertler
Me PrunelleThibault-Bédard
Me Dominique Neuman
Me Caroline Charron